LES CRITERES CUMULABLES

Pour prétendre au label, les clubs doivent, dans le cadre de critères dits « cumulables », atteindre un minimum de points pour chaque projet. Ils traduisent la capacité des clubs à mettre en place et à suivre un véritable « projet club » par la réalisation d'actions de développement et l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs.

LABEL ESPOIR / EXCELLENCE / ELITE

Projet Associatif : 50 / 60 / 70
Projet Sportif : 50 / 70 / 80
Projet Educatif : 70 / 70 / 70
Projet Formation et Encadrement : 50 / 70 / 80

INSCRIPTION

Les clubs déposent leur dossier de candidature via l'application Footclubs dédiée en renseignant toutes les informations nécessaires.

Seules des informations générales ainsi que des réponses apportées à un questionnaire correspondant aux critères incontournables et cumulables, sont demandées.

RÉCOMPENSES

Après acceptation de la candidature par le Comité de Direction du District, visite de club par l'évaluateur (CDFA), et validation du Comité de Direction de Ligue et du Bureau Exécutif de la LFA, les clubs « Labéllisés » recevront un diplôme, une plaque et des dotations fournies par la FFF.

CONTACTS

LIGUE (csidobre@lbfc.fff.fr)
COTE D'OR (pseurat@cote-dor.fff.fr)
JURA (francois.rodriguez@jura.fff.fr)
NIEVRE (ntrepka@nievre.fff.fr)
HAUTE SAONE (sbarbier@haute-saone.fff.fr)
SAONE ET LOIRE (dmelicque@district71.fff.fr)
SAONE ET LOIRE (amiconnet@district71.fff.fr)
YONNE (bbillotte@yonne.fff.fr)
DOUBS TERRITOIRE BELFORT (bbroglin@dtb.fff.fr)
DOUBS TERRITOIRE BELFORT (ethomas@dtb.fff.fr)

Le Label Jeunes FFF

Des **projets** ...

... Une **mise en lumière**

Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ de Football

PRÉSENTATION

Le Label Jeunes FFF, dont le règlement a été voté à l'Assemblée Fédérale du 13 décembre 2014, s'inscrit dans le cadre de la politique fédérale d'accompagnement des clubs et représente une véritable distinction nationale, qui vise à récompenser les clubs en terme de structuration et de développement.

A travers la délivrance du Label Jeunes FFF, qui constitue une évolution du Label Qualité FFF Ecole de Football (en place depuis 1995), la Fédération souhaite renforcer le projet club qui doit se traduire par la mise en place d'une politique sportive et éducative autour de la pratique des jeunes en cohérence avec la politique fédérale.

LE PROJET CLUB

Afin d'accompagner la structuration des clubs amateurs, la FFF souhaite, par le biais du Label Jeunes, développer le projet club autour de quatre axes :

Le projet associatif

Structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble.

Le projet sportif

Définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquants et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus et d'entraînement.

Le projet éducatif

Renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.

Le projet d'encadrement et de formation

Evaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club.

Trois niveaux de Label sont aujourd'hui proposés aux clubs :

ESPOIR - EXCELLENCE - ELITE

Pour obtenir un de ces niveaux, les clubs doivent impérativement respecter les critères incontournables dudit niveau et atteindre le minimum de points requis sur chacun des quatre projets (via les critères cumulables).

LES CRITERES INCONTOURNABLES

Considérés comme des éléments essentiels de la structuration des clubs, ils constituent le socle indispensable au bon fonctionnement des clubs et à la mise en place d'un véritable projet de club.

Projet associatif :

Effectifs minimum de jeunes pratiquants licenciés

Projet Sportif :

Minima d'équipes engagées

Projet Associatif :

Application du Programme Educatif Fédéral // Affichage des supports fédéraux

Projet Encadrement et Formation :

Niveau de l'encadrement // plan de formation de l'encadrement